

INVITATION

À l'Assemblée Générale de votre Union Locale de la CFE CGC

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,



La CFE CGC, votre Confédération Syndicale, va procéder, conformément à ses statuts, au **renouvellement de l'ensemble de ses instances**.

Dans ce cadre, **VOTRE UNION LOCALE** de la CFE-CGC va prochainement tenir son **Assemblée Générale**.

Elle procédera, à cette occasion, à l'élection de l'équipe qui assurera, durant la prochaine mandature, l'animation, la représentation et le développement de la CFE-CGC sur votre territoire géographique local.

Je vous invite à participer à **l'Assemblée Générale Elective de VOTRE UNION LOCALE** qui se tiendra suivant le planning figurant en page 2 de ce courrier.

Je vous remercie de votre attention, et comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations distinguées et syndicales.

Jean-Marie LAMOITTE,
Président de l'Union Départementale CFE-CGC Nord

	Page
Invitation	1
Dates et lieux des AG	2
Ordre du jour + bulletin de participation	3
Bulletin de candidature + pouvoir	4

*« Ensemble, avec les valeurs qui sont les nôtres,
remettons l'Humain au centre de nos préoccupations. »*

« Pour connaître la date et le lieu de l'Assemblée Générale qui vous concerne, recherchez, dans la liste ci-dessous, le code postal de votre commune d'habitation. »

Union Locale d'Armentières

Mercredi 28 novembre 2012 à 17 h

Maison des Syndicats

70, rue du Général Leclerc

Place Jules Guesde - 59280 ARMENTIERES

59114 - 59116 - 59160 - 59173 - 59181 - 59189 - 59190 - 59193 - 59232 -
59236 - 59253 - 59270 - 59280 - 59285 - 59299 - 59470 - 59660 - 59670 -
59840 - 59850 - 59930 - 59940

Union Locale de Douai

Jeudi 13 décembre 2012 à 17 h

Salle d'Anchin - Rue des Fortiers

59500 DOUAI

59119 - 59128 - 59146 - 59148 - 59151 - 59165 - 59167 - 59169 - 59171 -
59176 - 59179 - 59182 - 59187 - 59194 - 59234 - 59247 - 59252 - 59259 -
59265 - 59283 - 59286 - 59287 - 59310 - 59450 - 59490 - 59500 - 59552 -
59553 - 59580 - 59870 - 59950

Union Locale de Dunkerque

Mardi 20 novembre 2012 à 17 h

Salle Codron - 31, rue Gabriel Péri

59210 COUDEKERQUE BRANCHE

59122 - 59123 - 59140 - 59143 - 59153 - 59210 - 59229 - 59240 - 59254 -
59279 - 59284 - 59380 - 59430 - 59470 - 59492 - 59495 - 59630 - 59640 -
59670 - 59760 - 59820

Union Locale de Cambrai

Jeudi 20 décembre 2012 à 17 h

Maison des syndicats - 1^{er} étage

Rue St Fiacre - 59400 CAMBRAI

59127 - 59129 - 59137 - 59141 - 59142 - 59157 - 59159 - 59161 - 59188 -
59191 - 59213 - 59214 - 59217 - 59225 - 59227 - 59231 - 59238 - 59241 -
59247 - 59258 - 59265 - 59266 - 59267 - 59268 - 59271 - 59277 - 59281 -
59292 - 59294 - 59295 - 59297 - 59360 - 59400 - 59540 - 59554 - 59730 -
59980

Union Locale de Lille

Jeudi 29 novembre 2012 à 17 h

Bourse du Travail - Salle Polyvalente

Boulevard de l'Usine - 59800 LILLE FIVES

59000 - 59110 - 59112 - 59113 - 59118 - 59120 - 59130 - 59133 - 59134 -
59136 - 59139 - 59147 - 59155 - 59160 - 59162 - 59175 - 59184 - 59185 -
59211 - 59221 - 59235 - 59237 - 59239 - 59242 - 59246 - 59249 - 59251 -
59260 - 59261 - 59262 - 59263 - 59272 - 59273 - 59274 - 59283 - 59310 -
59320 - 59350 - 59370 - 59480 - 59496 - 59520 - 59551 - 59560 - 59710 -
59780 - 59790 - 59800 - 59810 - 59830 - 59840 - 59890

Union Locale de Sambre-Avesnois (Maubeuge)

Lundi 17 décembre 2012 à 17 h

6, rue de la République

59330 HAUTMONT

59131 - 59132 - 59138 - 59144 - 59145 - 59149 - 59164 - 59168 - 59177 -
59186 - 59212 - 59216 - 59218 - 59219 - 59222 - 59244 - 59245 - 59269 -
59288 - 59330 - 59440 - 59460 - 59530 - 59550 - 59570 - 59600 - 59610 -
59620 - 59680 - 59720 - 59740 - 59750 - 59990

Union Locale de Roubaix-Tourcoing

Lundi 19 novembre 2012 à 17 h

69, rue des Fabricants

59100 ROUBAIX

59100 - 59115 - 59126 - 59150 - 59152 - 59166 - 59170 - 59200 - 59223 -
59250 - 59290 - 59390 - 59420 - 59510 - 59650 - 59700 - 59780 - 59910 -
59960

Union Locale de Valenciennes

Jeudi 6 décembre 2012 à 17 h

Salle des Associations

Rue des Ecoles - 59111 HORDAIN

59111 - 59121 - 59124 - 59125 - 59135 - 59144 - 59154 - 59156 - 59158 -
59163 - 59171 - 59172 - 59174 - 59178 - 59192 - 59195 - 59198 - 59199 -
59213 - 59215 - 59220 - 59224 - 59226 - 59227 - 59230 - 59233 - 59243 -
59252 - 59255 - 59264 - 59269 - 59278 - 59282 - 59293 - 59295 - 59296 -
59300 - 59410 - 59494 - 59580 - 59590 - 59690 - 59770 - 59860 - 59880 -
59920 - 59970 - 59990

ORDRE DU JOUR de Votre Assemblée

■ Accueil des participants

- > Emargement
- > Rapport moral du Président
- > Rapport d'activités du Secrétaire
- > Rapport financier présenté par le Trésorier



■ Election du Bureau de VOTRE Union Locale

Vous pouvez faire acte de candidature aux mandats suivants :

- > Président(e) de l'Union Locale
- > Secrétaire Général(e) de l'Union Locale
- > Trésorier(e) de l'Union Locale



BULLETIN DE PARTICIPATION à retourner avant le 10/11/12

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : @

Téléphone :

> **Participera** à l'Assemblée Générale de l'Union Locale de

> **Ne pourra participer** à l'Assemblée Générale **mais souhaite être tenu informé de la vie de l'Union Locale**

> **Ne pourra participer** à l'Assemblée Générale **mais souhaite participer à la vie de l'Union Locale***

* rayer la mention inutile



A retourner, par courrier, avant le 10/11/12 à :
CFE CGC Union Départementale Nord
2, avenue Georges Dupont - ZA de l'Épinette - 59120 LOOS

BULLETIN DE CANDIDATURE

Tout acte de candidature doit être adressé à l'Union Départementale avant le 10 novembre 2012. Il sera obligatoirement accompagné de la copie de la carte d'adhérent, à jour de cotisation 2011 et 2012. Faute de quoi les actes de candidature ne seront pas recevables.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : @

Téléphone :

Fait acte de candidature au poste de :



- Président de l'Union Locale de
- Secrétaire de l'Union Locale de
- Trésorier de l'Union Locale de



POUVOIR

Je, soussigné, dans l'impossibilité de participer, donne pouvoir à pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'Union Locale CFE-CGC de (voir page 2) en date du2012.

Je déclare être à jour de mes cotisations 2012 et je joins à cet effet la copie de ma carte 2012.

Fait à Le

Mention manuscrite « *bon pour pouvoir* »
Signature



A retourner par courrier,
impérativement avant le 10/11/12 à
CFE CGC Union Départementale Nord
2, avenue Georges Dupont - ZA de l'Épinette - 59120 LOOS



REGLEMENT INTERIEUR

PARTICIPATION ET VOTE

- Peuvent participer et voter, tous les adhérents à jour de leur cotisation syndicale 2011 et / ou 2012 à la date de convocation.
- Le vote du bureau (Président, Secrétaire et trésorier) peut s'effectuer par vote à main levée ou à bulletin secret pendant l'Assemblée Générale.
- En cas de vote à bulletin secret et si les candidats sont multiples, il est possible de rayer les lignes de la liste de vote pour ne laisser que le nom d'un seul candidat (1 seul candidat par poste). Tout bulletin de vote comportant au moins deux noms sera considéré comme NUL.
- Chaque adhérent peut se porter candidat sur plusieurs postes. Cependant, lorsqu'un adhérent est candidat à plusieurs postes, son élection au 1er poste rend caduque les candidatures aux autres postes.
- Les actes de candidatures ainsi que les pouvoirs sont à envoyer à l'Union Départementale Nord impérativement avant le 10/11/2012. Au-delà, les actes de candidature ne seront plus considérés recevables.

DEROULEMENT

- La Présidence de l'Assemblée Générale est assurée, de droit, par le Président de l'Union Départementale Nord ou par son représentant dûment désigné.
- Le Président de l'Union Départementale Nord, ou son représentant, est responsable de la régularité des débats et assure l'organisation de l'Assemblée Générale. Il peut limiter le temps de parole des intervenants afin de garantir le respect de l'ordre du jour et des horaires.
- Chaque membre dispose de sa voix ainsi que celle pour celui ou celle dont il a reçu un pouvoir écrit. Soit 2 voix au maximum.
- Les convocations pour l'émargement débutent à 17H00. La clôture des émargements se fait à 17H30. Les Assemblées Générales commencent à 17H30 précises.
- Les bilans d'activités et financiers des Unions locales, sur le mandat écoulé, sont présentés par les membres du bureau sortant de l'Union Locale.

La CFE-CGC informe les salariés,
en particulier **ceux qui ne bénéficient pas d'une représentation du personnel** :



La CFE-CGC :

DEFEND le
personnel
d'encadrement

REDONNE à
l'entreprise son
rôle social

FAIT RECONNAITRE
et **VALORISE** le rôle
et la place des
catégories
intermédiaires...

Vous êtes salariée d'une TPE ?
Vous avez des connaissances salariées d'une TPE ?

VOTEZ !

et FAITES VOTER le sigle CFE-CGC !



du 28 novembre au 12 décembre 2012